

Paris / Dubaï, 16 mai 2017

Une nouvelle enquête Coface démontre l'optimisme des entreprises privées non-pétrolières aux Émirats arabes unis

- **Les entreprises se montrent prudemment optimistes**
- **43,5 % des exportateurs et 42 % des fournisseurs actifs sur le marché domestique s'attendent à une amélioration de la rentabilité, dont 52,2 % et 59 % respectivement anticipent un bond des ventes par rapport à l'année précédente. 39 % des exportateurs prévoient une amélioration de la trésorerie.**
- **Les créances impayées et les factures en souffrance des entreprises des EAU représentaient, en moyenne, un pourcentage à un chiffre du chiffre d'affaires annuel total.**
- **Les délais de paiement des entreprises s'allongent alors que la prise de conscience des risques de crédit s'amplifie**
- **Les fournisseurs domestiques sont moins touchés par le ralentissement économique et le déficit de liquidités que les exportateurs**

Coface, leader mondial de la gestion des risques de crédit et des services d'information d'entreprises, publie sa première enquête sur la gestion des crédits aux Emirats arabes unis. Cette enquête a été réalisée auprès de 136 entreprises de 11 secteurs d'activité dans le but de comprendre les tendances et les évolutions dans le domaine des paiements des entreprises.

Les entreprises interrogées ont constaté un allongement des délais de paiement face à la baisse des volumes de ventes résultant d'un affaiblissement du commerce mondial et d'un déficit de liquidités, en retardant leurs paiements. Néanmoins, malgré des paiements plus lents, la majorité des entreprises reste optimiste quant à l'avenir économique des EAU et des pays du Conseil de coopération du Golfe.

« Les résultats de cette enquête arrivent au bon moment car l'économie repart et les entreprises des EAU cherchent à tirer pleinement profit de leur avantage concurrentiel cette année. L'économie diversifiée des EAU a contribué à l'atténuation des effets de la baisse des prix du pétrole. La croissance soutenue attendue en 2017 viendra principalement du commerce extérieur hors pétrole, de la consommation des ménages, du tourisme et des nouveaux investissements pour l'Exposition Universelle 2020 à Dubaï », explique Massimo Falcioni, directeur des pays du Moyen-Orient à Coface.

« La structure diversifiée de l'économie des EAU a permis aux fournisseurs domestiques d'être moins touchés par le ralentissement économique et le déficit de liquidités que les exportateurs, qui, eux, ont été affectés par la faible reprise du commerce international », précise Seltem Iyigun, économiste Moyen-Orient à Coface.

Un avenir économique prometteur

Selon l'enquête, la majorité des entreprises installées aux EAU et dans la région du CCG se montre optimiste quant à l'avenir économique de la région et 31 % ont parlé d'une hausse du chiffre d'affaires au cours des six derniers mois.

La plupart des exportateurs partagent une vision prudente mais positive de l'avenir. 43,5 % d'entre eux espèrent une augmentation de la rentabilité, 52,2 % prévoient une croissance des ventes et 39 % s'attendent à une amélioration de la trésorerie. Les attentes demeurent positives parmi les fournisseurs domestiques également, 42 % des entreprises pensent que leur rentabilité s'améliorera de façon modérée ou significative au cours des six prochains mois, et 59 % (principalement dans les secteurs de la construction, de l'agroalimentaire et du commerce de détail) espèrent une croissance des ventes au cours de cette période.

L'analyse de Coface révèle que la région du CCG constituera le premier marché d'exportation (le plus grand en termes de ventes actuelles), suivi de la région MENA. Les économies de la région du CCG relèvent le défi cette année, leurs marchés d'exportation continuent d'enregistrer le plus grand volume de ventes du Moyen-Orient. Parmi les entreprises interrogées dans la région MENA, 26 % ont l'intention d'exporter vers le CCG, bénéficiant ainsi de sa proximité, des similarités culturelles et de l'intégration économique.

De nouvelles opportunités sur le marché immobilier sont attendues également, grâce à de nouvelles attractions touristiques et à une meilleure législation ainsi qu'à des réformes favorables au secteur de la construction en 2017. L'enquête indique aussi que le secteur du commerce de détail pourrait offrir des opportunités favorisées par la présence de consommateurs fortunés dans le pays. Cependant, le secteur reste soumis à des pressions à la baisse, en raison des circonstances financières difficiles.

Au vu de ces perspectives prudemment positives, 43 % des entreprises ont indiqué leur intention de recruter du nouveau personnel au cours des six prochains mois.

Pas de risques majeurs concernant les factures impayées

Les entreprises des EAU – exportateurs comme fournisseurs domestiques – ont rapporté des délais de paiement moyens compris entre 60 et 90 jours, avec des retards moyens de 30 à 60 jours. Chez les exportateurs, le secteur de l'énergie souffre des retards de paiement moyens les plus longs, supérieurs à 210 jours. À l'échelle nationale, le secteur de la construction subit les plus longs délais de paiement avec une moyenne de 97 jours et des retards de 93,1 jours.

Les participants ont mentionné les difficultés financières de leurs clients ainsi que les lourdeurs administratives (par exemple, les faiblesses du processus de recouvrement des dettes) comme principales raisons des défauts de paiement. Les retards de paiement entraînent un resserrement

des liquidités pour 52 % des entreprises, des coûts d'intérêts supplémentaires pour 44 % et une perte de revenu pour 42 %.

Les créances impayées et les factures en souffrance des entreprises représentaient, en moyenne, un pourcentage à un chiffre du chiffre d'affaires annuel total. La majorité des exportateurs rapportait que les comptes débiteurs et les factures impayées représentaient entre 2 et 5 % de leur chiffre d'affaires annuel total. Du côté des fournisseurs domestiques, 18 % des entreprises ont déclaré que les créances impayées et les factures en souffrance représentaient moins de 2 % de leurs ventes totales, tandis que 20 % ont déclaré qu'elles représentaient entre 5 et 10 % de leur chiffre d'affaires total et 16 % pour 20 % de leur chiffre d'affaires. L'expérience de Coface a montré que 80 % des créances impayées avec des retards de paiement supérieurs à six mois n'étaient jamais totalement payées.

L'enquête a révélé une tendance importante selon laquelle 52,2 % des entreprises avaient déclaré que les retards de paiement moyens des clients étrangers étaient supérieurs à ceux des clients nationaux. Cela traduit des circonstances financières difficiles sur les marchés étrangers.

Expérience de paiement : des délais de paiement moyens compris entre 60 et 90 jours pour les fournisseurs domestiques et les exportateurs

Plus de la moitié des exportateurs ont déclaré que les EAU bénéficiaient des meilleurs délais de paiement dans la région, tandis que 36,8 % qualifiaient l'ensemble du CCG comme ayant les délais de paiement les plus longs. Pour les exportateurs, les délais de paiement les plus fréquents au cours des six derniers mois étaient de 60 jours (39,1 %) et 90 jours (30,43 %). Près de 35 % des participants ont déclaré que les délais de paiement maximums au cours des six derniers mois étaient de 120 jours, tandis que 26,1 % ont déclaré que les délais de paiement maximums étaient d'au moins 180 jours (montants dus depuis longtemps).

Délais de paiement moyens par activité économique en 2016

Exportateurs (% des participants)

Secteurs	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours	Plus de 120 jours
Agroalimentaire		5%	10%		
Automobile		17%	17%	17%	
Chimie			14%	14%	
Construction			2%		
Energie	11%	11%			11%
TIC		10%		10%	
Métaux	7%	20%	13%		
Pharmacie		17%			17%
Distribution		7%			

La majorité (61 %) des fournisseurs domestiques a rapporté que les délais de paiement moyens, au cours des six derniers mois, avaient varié de 60 à 90 jours. Les délais de paiement maximums proposés par les entreprises actives sur le marché domestique à leurs clients étaient plus courts que ceux accordés par les exportateurs, car seulement 27 % proposaient 120 jours à leurs clients (par rapport à 35 % des exportateurs).

**Délais de paiement moyens par activité économique en 2016,
Fournisseurs domestiques (% des participants)**

Secteurs	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours	Plus de 120 jours
Agroalimentaire	25%	30%	25%	5%	
Automobile	17%		17%	17%	
Chimie			43%	29%	
Construction	2%	23%	28%	26%	19%
Energie	22%	44%			
TIC		60%	10%		10%
Métaux		27%	13%	20%	
Pharmacie		17%	17%		33%
Distribution	7%	27%	33%	20%	7%
Transports		50%	25%	25%	

Les retards de paiement moyens sont plus courts pour les fournisseurs domestiques que pour les exportateurs. Les retards de paiement moyens inférieurs à 30 jours ont été constatés par 11 % des fournisseurs domestiques (contre 9 % pour les exportateurs), tandis que 29 % ont signalé des retards compris entre 30 et 60 jours (48 % pour les exportateurs) et 27 % entre 60 et 90 jours (13 % pour les exportateurs). Les retards de paiement moyens supérieurs à 210 jours n'ont été mentionnés que par 4 % des entreprises étudiées (9 % pour les exportateurs).

MEDIA CONTACT NORTH AMERICA:

Sue Hinton, +1 212 389 6484, sue.hinton@coface.com

A propos de Coface

Coface, un leader mondial de l'assurance-crédit, offre à 50 000 entreprises du monde entier des solutions pour les protéger contre le risque de défaillance financière de leurs clients, sur leur marché domestique et à l'export. Le Groupe, dont l'ambition est de devenir le partenaire assurance-crédit global le plus agile du secteur, est présent dans 100 pays et compte 4300 salariés. Son chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1,411 Md€ en 2016. Chaque trimestre, Coface publie ses évaluations du risque pays et du risque sectoriel, en s'appuyant sur sa connaissance unique du comportement de paiement des entreprises et sur l'expertise de ses 660 arbitres et analystes crédit localisés au plus près des clients et de leurs débiteurs.

www.coface.com

Coface SA. est coté sur le Compartiment B d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

